

Etude statistique des tests sport santé réalisés dans l'académie de Créteil

Instruction relative aux résultats de la mise en œuvre des tests sport santé dans l'académie pour le second degré.

Délégation Académique à l'Action Sportive, à l'Olympisme et au Paralympisme

Affaire suivie par

Valérie Métayer

Assistante de direction

T : 01 57 02 68 46

F : 01 57 02 61 63

Mél : ce.ipr4@ac-creteil.fr

Texte adressé à mesdames et messieurs les enseignants d'EPS

S/c de mesdames et messieurs les chefs d'établissement

Tests sport santé

L'objectif de ce courrier est de porter à la connaissance des enseignants d'EPS, l'ensemble des résultats de l'étude émanant des tests sport santé, mis en œuvre cette année scolaire.

Les tests sport santé mis en œuvre dans l'académie permettent d'accroître, pour les élèves, le plaisir de pratiquer, de progresser en les guidant afin qu'ils puissent développer leurs capacités physiques et leur motricité selon leurs besoins et envies.

Monsieur le recteur qui porte ce projet, la délégation académique et les IA-IPR EPS tiennent à remercier vivement les établissements, et en particulier les professeurs d'EPS qui se sont engagés dans l'expérimentation des tests sport santé et ont ainsi permis d'établir un diagnostic académique extrêmement solide et intéressant, notamment en raison de l'étendue de l'échantillon d'élèves testés.

Vous trouverez en suivant le lien ci-dessous, comme nous vous l'avions promis, l'ensemble des résultats de cette étude émanant des tests mis en œuvre cette année :

<https://eps.ac-creteil.fr/spip.php?article1389>

Largement diffusée au-delà de l'académie, elle aura, nous l'espérons, pour effet de renforcer d'une part la prise de conscience de l'enjeu de santé publique majeur que constituent l'augmentation et l'amélioration de la pratique physique et sportive, et d'autre part la place et l'image de la discipline EPS qui occupe un rôle essentiel au sein de l'école et au-delà.

La pratique physique et sportive des élèves s'inscrit au cœur des savoirs fondamentaux.

L'analyse a porté sur les tests sport santé qui ont été réalisés au mois de janvier 2023 sur un échantillon très robuste de 13 014 élèves de 6^{ème}, scolarisés dans les 30% de collèges de l'académie participants.

Nous avons constaté:

- sur la part cumulée des élèves de niveau confirmés et avancés, nous obtenons un écart de plus de 10 points entre HEP (hors éducation prioritaire) et REP+, au détriment de ces derniers ;
- la part des élèves « débutants », c'est à dire dont le faible potentiel physique requiert une attention particulière, notamment en termes de risques sur la santé, est deux fois plus élevée en REP+ (réseau d'éducation prioritaire renforcée) qu'en REP et HEP (hors éducation prioritaire) ;
- les scores comme les performances montrent une baisse du résultat pour les élèves les plus âgés (en classe de 6^{ème}).

Sur la base des moyennes de performances constatées ci-dessous sur un échantillon très robuste, chaque professeur d'EPS pourra effectuer s'il le souhaite une analyse des performances des élèves de son établissement.

Moyennes et écarts-type de performance et score de chaque test des garçons et filles « à l'heure », c'est-à-dire qui ont 11 ans au 31 décembre 2022.

Tests	Garçons « à l'heure »		Filles « à l'heure »	
	Moyenne	Ecart-type	Moyenne	Ecart-type
Vitesse 30 m linéaire (secondes)	6	0,7	6,2	0,7
Souplesse Flexion du buste (cm)	-5	8,3	0,3	8,7
Force du haut du corps Lancer de medecine-ball (m)	4,3	1,2	3,7	1
Force du bas du corps 5 bondissements (m)	8	1,3	7,3	1,2
Endurance Test demi-Cooper (m)	1046,1	226,1	922,8	183,3
Endurance Test Léger-Boucher (min)	5	2,6	3,6	2

Nous vous remercions à nouveau pour votre engagement.

Le délégué académique à l'action sportive,
à l'olympisme et au paralympisme,



Bruno Reibel